

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëticia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 27

Pouvoirs : 4

Votants : 31

Pour : 20

Contre : 11

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Logement

**Subvention exceptionnelle à Terres de Loire Habitat
pour la construction de 6 logements à Droué**

OBJET : Logement

Subvention exceptionnelle à Terres de Loire Habitat pour la construction de 6 logements à Droué

Le Président expose aux membres du conseil communautaire le projet de construction de six logements sociaux (4 logements type 3 et 2 logements type 4) rue du Tréton – 41270 DROUE, à la suite de la démolition de logements vétustes sur la commune.

TERRES DE LOIRE HABITAT est maître d'ouvrage de cette opération.

Pour la réalisation de ce projet, TERRES DE LOIRE HABITAT sollicite auprès de la Communauté du Perche et Haut Vendômois une subvention exceptionnelle qui pourra être versée en 2025 à la livraison de l'opération.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle de 6 000 € à TERRES DE LOIRE HABITAT pour la construction de 6 logements sociaux à Droué,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2025,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41
Pour : 29

Présents : 27
Contre : 0

Pouvoirs : 4
Abstention : 2

Votants : 31

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Maison des Solidarités à Fréteval

Demande de subvention DETR/DSIL 2025

OBJET : Maison des Solidarités à Fréteval

Demande de subvention DETR/DSIL 2025

Le Président présente aux membres du conseil communautaire le projet d'implantation d'une Maison Départementale des Solidarités à Fréteval. Cette implantation s'inscrit dans le cadre du déploiement de nouveaux établissements sur l'ensemble du Département du Loir-et-Cher.

La Maison des Solidarités accueillera des agents départementaux qui travailleront auprès des administrés de notre territoire sur les thèmes de l'inclusion sociale, de la prévention, de la santé, de la protection maternelle et infantile, et de l'accueil et de l'orientation du public.

Pour pouvoir accueillir cette nouvelle structure, il est proposé de rénover une partie des locaux situés Place Pierre Genevée jouxtant le siège social de la CPHV. Le coût de cette opération est estimé à 618 000 € HT.

Dans le cadre de ce projet, le Président propose de déposer une demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2025, selon le plan de financement ci-dessous :

en euros

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
Acquisition immobilier	50 000	DETR/DSIL 2025	309 000
Travaux	460 000	Département 41	28 300
Maîtrise d'œuvre	46 000	CPHV	280 700
Divers	62 000		
Total	618 000	Total	618 000

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de solliciter une subvention au titre de la DETR/DSIL, au taux le plus élevé, pour la réalisation d'une Maison Départementale des Solidarités à Fréteval,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard	Lignières Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 27

Pouvoirs : 4

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Décision modificative n° 2 – Budget Principal

Envoyé en préfecture le 15/11/2024

Reçu en préfecture le 15/11/2024

Publié le

15 NOV. 2024

Reçu
REV. 2014

ID : 041-200040772-20241104-2024DELIB126-DE

OBJET : Finances

Décision modificative n° 2 – Budget Principal

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il est nécessaire d'effectuer la décision modificative ci-dessous sur le budget principal de la Communauté du Perche & Haut Vendômois :

DECISION MODIFICATIVE 2 – VIREMENT DE CREDITS

- Virement de crédits du compte 6288 « Autres services extérieurs – Divers – Autres » pour un montant de 16 553,00 euros au compte 739218 « Autres prélèvements pour reversements de fiscalité entre collectivités locales ».

D-6288 : - 16 553,00 €

D-739218 : + 16 553,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 27

Pouvoirs : 4

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Admission en non-valeur

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Admission en non-valeur

Envoyé en préfecture le 15/11/2024

Reçu en préfecture le 15/11/2024

Publié le **15 NOV. 2024**

Rechercher

ID : 041-200040772-20241104-2024DELIB127-DE

Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il convient de placer en non-valeur le montant de la prestation suivante :

- Réalisation d'une vidange d'une installation d'assainissement non collectif pour un montant de 268,63 € (titre 47, exercice 2022).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'admettre en non-valeur le montant de la prestation mentionnée ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTÉ DU PERCHE & HAUT VENDÔMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 27

Pouvoirs : 4

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : GEMAPI

**Avis sur l'avenant à la convention
d'animation du PEP Loir**

OBJET : GEMAPI**Avis sur l'avenant à la convention
d'animation du PEP Loir**

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la Communauté du Perche & Haut Vendômois est engagée depuis mai 2021 dans un Programme d'Etudes Préalables (PEP) au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Loir. Cette démarche, visant à la prévention et à la réduction de la vulnérabilité des territoires face aux risques inondation, est composée de 24 actions réparties sur 7 axes. Pour rappel, la démarche est portée par l'Etablissement Public Loire, disposant de deux agents pour assurer le suivi et l'animation du programme d'actions.

La mise en œuvre du programme d'études préalables couvre une période de 4 ans, soit jusqu'à mai 2025. La communauté est concernée par 18 actions du programme, dont 14 sont portées par l'Etablissement Public Loire et 4 sont portées par la communauté. Pour rappel, ce programme a fait l'objet d'une approbation par le conseil communautaire en date du 15 décembre 2022.

En raison des difficultés rencontrées en amont du dépôt du dossier réglementaire et depuis le début de sa mise en œuvre, une demande d'avenant est envisagée. Cette dernière concerne :

- le prolongement d'une année supplémentaire de la démarche,
- la suppression de 2 actions,
- la création de 2 actions,
- la modification de 3 actions.

Les difficultés majeures ainsi rencontrées sont les suivantes :

- une concertation plus longue que prévue, 19 mois au total, réduisant le délai pour mettre en œuvre le programme d'actions,
- le retrait du Syndicat du Loir amont (SMAR 28) en cours de concertation, retardant le dépôt du dossier de candidature,
- de nouveaux délais difficilement tenables par les EPCI compte tenu de leurs moyens humains et financiers,
- des difficultés en matière de portage de certaines actions en raison d'un transfert de compétence des communes à l'intercommunalité pas encore effectué,
- un volume de traitement de marchés publics plus important qu'habituellement du côté de l'Etablissement Public Loire, notamment en raison de leur prise de compétence sur les systèmes d'endiguement,
- un portage de l'action 5-1, relative à la réalisation de diagnostics habitats, non statué lors du dépôt de candidature : une décision du comité de pilotage est nécessaire pour valider un portage par l'Etablissement Public Loire.

Comme indiqué précédemment, la demande d'avenant comprend plusieurs modifications en matière de portage des actions par rapport au dossier de candidature initial. Toutefois, ces dernières ne présentent aucune incidence financière par rapport au budget prévisionnel des opérations qui reste inchangé.

En revanche, une prolongation d'une année supplémentaire a une incidence sur le budget spécifique à l'animation de la démarche. L'impact financier pour la communauté est ainsi de 787 € TTC (montant ventilé sur les années 2025 et 2026).

En amont d'un futur comité de pilotage, ayant pour objet d'entériner la demande d'avenant au programme d'études préalables du Loir, les EPCI partenaires sont invités à rendre un avis sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **EMET** un avis favorable sur la demande d'avenant au Programme d'Etudes Préalables (PEP) du Loir,
- **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président délégué à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

Certifié exécutoire
Le Président,
Alain BOURGEOIS



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 27

Pouvoirs : 4

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Destruction des nids de frelons asiatiques
Remboursement exceptionnel**

OBJET : Destruction des nids de frelons asiatiques
Remboursement exceptionnel

Le Président indique aux membres du conseil communautaire que dans le cadre de la politique de prise en charge par la Communauté du Perche & Haut Vendômois de la destruction des nids de frelons asiatiques, il convient d'effectuer un remboursement auprès d'un particulier alors que l'intervention de destruction a déjà été accomplie.

L'intervention concernée est la suivante :

41160 FRETEVAL – Facture du 19 octobre 2024 de la société SOS ABEILLES – montant de 130,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à exécuter le remboursement exceptionnel susmentionné,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ces remboursements.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 27

Pouvoirs : 4

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Randonnée pédestre
du Perche & Haut Vendômois
Révision des Tarifs**

**OBJET : Randonnée pédestre
du Perche & Haut Vendômois
Révision des Tarifs**

Dans le cadre de l'organisation de la Randonnée du Perche & Haut Vendômois, il convient de fixer les tarifs qui seront appliqués sur les éditions futures et pour les différents parcours proposés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'appliquer les tarifs suivants :
- **Tarif normal** :
 - parcours famille : 1,00 €
 - parcours intermédiaires : 3,50 €
 - grands parcours : 8,00 €
- **Tarif réduit pour les licenciés de la Fédération Française de Randonnée Pédestre** :
 - parcours famille : 1,00 €
 - parcours intermédiaires : 3,00 €
 - grands parcours : 7,50 €
- **Ticket de car (pour les départs des longs parcours) : 2 €**
- **Gratuité pour les moins de 16 ans**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,


Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Éric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 27

Pouvoirs : 4

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Médiathèques

Nouveau règlement intérieur

OBJET : Médiathèques

Nouveau règlement intérieur

Le Président présente aux membres du conseil communautaire le nouveau projet de règlement intérieur commun à la Médiathèque La Fonderie à Fréteval et à la Médiathèque L'Autre Monde à Droué.

La dernière mise à jour de ce règlement intérieur datait de 2020.

Il est notamment proposé d'y apporter les modifications suivantes :

- **Chapitre I :** accès et respect du service public : proposition de rajouter la mention de la suspension de l'accès 10 minutes avant la fermeture aux usagers souhaitant emprunter des documents ou consulter internet (Art. 7).
- **Chapitre II :** conditions d'inscription : ajout d'une mention de la gratuité (Art. 9) et proposition d'enlever la mention « en cas de perte, de vol ou de détérioration importante, le remplacement de la carte d'adhérent est payant. Le montant est fixé par délibération du conseil communautaire. ».
- **Chapitre III :** règles concernant les emprunts : la mention de l'augmentation de la durée et du quota de prêt en période estivale ou pour raisons exceptionnelles a été ajoutée (Art. 12). Le prêt spécifique d'objets a été ajouté (liseuses, baladeurs audio, lecteurs DVD, jeux vidéo, jeux de société...) (Art. 13).
- **Chapitre IV :** modalités de restitution des documents empruntés – gestion des retards : mention de l'envoi d'un courrier avec valeur d'achat et délai de réponse et de mise en recouvrement par le Trésor Public si le délai est dépassé et non justifié (Art. 17). La procédure de gestion des retards est globalement précisée. Il est également proposé d'enlever la mention de remboursement des droits de prêt en cas de perte ou de détérioration d'un DVD.
- **Chapitre VI :** règles concernant la diffusion et la reproduction de documents : possibilité d'imprimer ou de photocopier gratuitement (5 par jour et par usager) (Art. 22).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le nouveau règlement intérieur des Médiathèques La Fonderie à Fréteval et l'Autre Monde à Droué, ci-annexé,
- **AUTORISE** le Président à signer le règlement intérieur et à tout mettre en œuvre pour l'appliquer,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à ces dossiers.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,


Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS**Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024**

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41
Pour : 31

Présents : 27
Contre : 0

Pouvoirs : 4
Abstention : 0

Votants : 31

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Médiathèque L'Autre Monde à Droué
Demande de subvention
au Département pour animation

OBJET : Médiathèque L'Autre Monde à Droué
Demande de subvention
au Département pour animation

Le Président précise aux membres du conseil communautaire que la Médiathèque L'Autre Monde à Droué organisera le mercredi 19 février 2025 une initiation à la musique électronique suivie d'un concert dessiné par les artistes TROIS et MOON-LI.

Le coût de cette animation est de 736,00 € TTC.

Le Président propose de solliciter une subvention au titre de l'aide à l'action culturelle en bibliothèque auprès du Département de Loir-et-Cher, au taux le plus élevé, pour l'organisation de cette animation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'organiser une initiation à la musique électronique et un concert dessiné par les artistes TROIS et MOON-LI à la Médiathèque L'Autre Monde à Droué,
- **AUTORISE** le Président à signer les devis pour l'organisation de cette manifestation,
- **AUTORISE** le Président à déposer auprès du Département de Loir-et-Cher un dossier de demande de subvention, au taux le plus élevé, pour l'organisation de cette animation,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 27

Pouvoirs : 4

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Développement Economique

Attribution d'une aide directe

Diagnostiqueur à Lisle

Acquisition de matériel de diagnostic

OBJET : Développement Economique
Attribution d'une aide directe
Diagnostiqueur à Lisle
Acquisition de matériel de diagnostic

Vu le règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18/12/2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides « de minimis »,
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 15 avril 2019 approuvant la mise en œuvre d'un partenariat économique avec la région Centre-Val-de-Loire,
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 15 mars 2021 approuvant le règlement d'attribution des aides directes aux entreprises,
Vu la demande de la société M DIAGS – 41160 LISLE dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement matériel,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'attribuer une aide économique d'un montant forfaitaire de 5 000 € à la société M DIAGS – 41160 LISLE dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement matériel, pour l'acquisition d'un analyseur de plomb et de matériel de contrôle pour son activité de diagnostiqueur.

Le bénéficiaire devra justifier dans un délai d'un an que les dépenses faisant l'objet de la subvention ont bien été effectuées.

Dans le cas où la dépense effective n'atteindrait pas le montant de la dépense subventionnable mentionné ci-dessus, le montant de la subvention serait recalculé par l'application d'un taux de subventionnement de 30 % au montant hors taxes des dépenses effectuées, étant entendu que le montant de la subvention ne pourra pas dépasser 5 000 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'attribuer une aide économique d'un montant forfaitaire de 5 000 € à la société M DIAGS – 41160 LISLE dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement matériel, pour l'acquisition de matériel de diagnostic,
- **PRECISE** que la Communauté du Perche & Haut Vendômois se réserve le droit de s'assurer en 2024 que les déclarations sur l'honneur concernant la réalisation des investissements sont confirmées par les documents comptables certifiés de l'entreprise. A contrario, un remboursement de l'aide versée pourra être sollicité auprès de l'entreprise qui s'engage à transmettre les éléments de vérification qui pourront être demandés par la CPHV,
- **AUTORISE** le Président à procéder au versement de cette aide économique,
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 27

Pouvoirs : 4

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Développement Economique

Attribution d'une aide directe

Agritourisme à Villebout

Acquisition de trottinettes électriques tout terrain

OBJET : Développement Economique
Attribution d'une aide directe
Agritourisme à Villebout
Acquisition de trottinettes électriques tout terrain

Vu le règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18/12/2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides « de minimis »,
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 15 avril 2019 approuvant la mise en œuvre d'un partenariat économique avec la région Centre-Val-de-Loire,
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 15 mars 2021 approuvant le règlement d'attribution des aides directes aux entreprises,
Vu la demande de la société EARL LA PROVIDENCE – 41270 VILLEBOUT dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement matériel,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'attribuer une aide économique d'un montant forfaitaire de 5 000 € (dispositif d'aide à l'investissement matériel) à la société EARL LA PROVIDENCE – 41270 VILLEBOUT, pour l'acquisition de six trottinettes électriques tout terrain dans le cadre d'un projet d'agritourisme à la ferme des Villettes.

Le bénéficiaire devra justifier dans un délai d'un an que les dépenses faisant l'objet de la subvention ont bien été effectuées.

Dans le cas où la dépense effective n'atteindrait pas le montant de la dépense subventionnable mentionné ci-dessus, le montant de la subvention serait recalculé par l'application d'un taux de subventionnement de 30 % au montant hors taxes des dépenses effectuées, étant entendu que le montant de la subvention ne pourra pas dépasser 5 000 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'attribuer une aide économique d'un montant forfaitaire de 5 000 € à la société EARL LA PROVIDENCE – 41270 VILLEBOUT dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement matériel, pour l'acquisition de six trottinettes électriques tout terrain dans le cadre d'un projet d'agritourisme à la ferme des Villettes,
- **PRECISE** que la Communauté du Perche & Haut Vendômois se réserve le droit de s'assurer en 2024 que les déclarations sur l'honneur concernant la réalisation des investissements sont confirmées par les documents comptables certifiés de l'entreprise. A contrario, un remboursement de l'aide versée pourra être sollicité auprès de l'entreprise qui s'engage à transmettre les éléments de vérification qui pourront être demandés par la CPHV,
- **AUTORISE** le Président à procéder au versement de cette aide économique,
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 27

Pouvoirs : 4

Votants : 31

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 1

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Projet de Territoire

Convention avec le CAUE 41

OBJET : Projet de Territoire **Convention avec le CAUE 41**

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la CPHV s'est engagée avec les élus locaux de son territoire dans l'élaboration d'un Projet de Territoire intercommunal qui donnera les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les années à venir.

Afin de contribuer à l'enrichissement de ce projet, il est nécessaire d'être accompagné par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loir-et-Cher (CAUE 41) dans le cadre d'une mission de conseil et d'assistance technique.

La prestation du CAUE 41 inclura les éléments suivants :

- Pré-diagnostic du territoire
- Diagnostic et arpentage de l'équipe-projet
- Atelier 1 – Diagnostic partagé du territoire
- Atelier 2 – Discours de projet et mise en récit du territoire
- Atelier 3 – Stratégie et mise en action du projet de territoire
- Formalisation des ateliers et accompagnement à la rédaction du projet du territoire
- Accompagnement et suivi

Pour ce faire, le Président présente une convention d'objectifs, fixant le coût financier de la prestation du CAUE 41 à 30 000 € (non assujetti à la TVA). Ce coût sera en partie pris en charge par le CAUE (13 500 €), l'Agence Régionale de Santé (3 000 €). Le montant restant à la charge de la CPHV est donc établi à 13 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'objectifs avec le CAUE 41 pour un montant de 30 000 €, dont 13 500 € à la charge de la CPHV,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Eggonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 27

Pouvoirs : 4

Votants : 31

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 1

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Projet de Territoire

**Convention avec l'Observatoire
de l'Economie et des Territoires 41 (OET 41)**

OBJET : Projet de Territoire
Convention avec l'Observatoire
de l'Economie et des Territoires 41 (OET 41)

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la CPHV s'est engagée avec les élus locaux de son territoire dans l'élaboration d'un Projet de Territoire intercommunal qui donnera les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les années à venir.

Afin de contribuer à l'enrichissement de ce projet, il est nécessaire d'être accompagné par l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher (OET 41) qui a réalisé en 2021 un Portrait du Pays Vendômois. L'OET 41 propose de réactualiser les principaux indicateurs à l'échelle du territoire du Perche & Haut Vendômois et de réaliser un état des lieux détaillé pour mettre en lumière les grandes dynamiques territoriales à l'œuvre au sein du périmètre communautaire.

La prestation de l'OET 41 comprend :

- la réalisation d'un diagnostic de territoire,
- l'accompagnement dans l'administration et l'analyse de l'enquête dédiée aux résidents du territoire.

Le montant de la prestation, incluant l'accompagnement dans l'information, le traitement et l'analyse de l'enquête s'élève à 25 750 € (non assujetti à la TVA). Ce coût est en partie pris en charge par l'OET 41 (11 250 €). Le montant restant à la charge de la CPHV est établi à 14 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à signer la convention avec l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher, pour un montant de 25 750 €, dont 14 500 € à la charge de la CPHV,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Guoet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 27

Pouvoirs : 4

Votants : 31

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 1

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Projet de Territoire
Devis PERCHE NATURE**

OBJET : Projet de Territoire
Devis PERCHE NATURE

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la CPHV s'est engagée avec les élus locaux de son territoire dans l'élaboration d'un Projet de Territoire intercommunal qui donnera les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les années à venir.

Afin de contribuer à l'enrichissement de ce projet, il est proposé de solliciter l'association PERCHE NATURE pour contribuer à l'élaboration de la construction du projet de territoire de la CPHV.

PERCHE NATURE effectuera un état des lieux environnemental du territoire et participera notamment à des ateliers de concertation avec les élus. Cette mission sera effectuée en collaboration avec la CPHV et le CAUE 41.

La prestation de PERCHE NATURE comprend :

- pré-diagnostic et diagnostic de territoire environnemental,
- préparation et co-animation de trois ateliers,
- restitution des ateliers.

Dans ce cadre, le Président présente le devis de l'association PERCHE NATURE pour un montant de 8 500 € (non assujetti à la TVA).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à signer le devis de Perche Nature, pour un montant de 8 500 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,


Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41
Pour : 30

Présents : 27
Contre : 0

Pouvoirs : 4
Abstention : 1

Votants : 31

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Projet de Territoire
Devis KAPI

OBJET : Projet de Territoire **Devis KAPI**

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la CPHV s'est engagée avec les élus locaux de son territoire dans l'élaboration d'un Projet de Territoire intercommunal qui donnera les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les années à venir.

Dans le cadre de ce projet, il est proposé de créer des éléments visuels qui exposeront de manière compréhensive et dynamique les principaux éléments du Projet de Territoire finalisé. Ces éléments incluront un visuel sketchnoté et dix vignettes-personnage.

Pour ce faire, le Président présente le devis de l'entreprise KAPI – 79410 ECHIRE, graphiste, pour un montant de 1 560 € (non assujetti à la TVA).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à signer le devis de l'entreprise KAPI – 79410 ECHIRE, pour un montant de 1 560 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 27

Pouvoirs : 4

Votants : 31

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 1

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Projet de Territoire

Demandes de subvention

OBJET : Projet de Territoire

Demandes de subvention

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la CPHV s'est engagée avec les élus locaux dans l'élaboration d'un Projet de Territoire intercommunal qui donnera les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 10 à 15 années à venir.

Dans le cadre de ce projet, la participation de plusieurs intervenants permettra d'orienter notre réflexion en apportant un éclairage précis et pertinent de notre territoire, ainsi que de diffuser auprès de la population et de nos partenaires les conclusions de notre démarche.

Par conséquent, le Président présente le plan de financement et propose de solliciter des subventions, aux taux les plus élevés, auprès de l'Etat, au titre du Fonds Vert, et de la Banque des Territoires :

En euros HT

DEPENSES		RECETTES	
	Montant		Montant
CAUE – Diagnostic stratégique	30 000	CAUE	13 500
PERCHE NATURE – Etude paysagère	8 500	Agence Régionale de Santé	3 000
OBSERVATOIRE 41 – Portrait de territoire	25 750	Observatoire 41	11 250
KAPI – Graphiste	1 560	Fonds Vert	13 162
		Banque des Territoires	11 736
		CPHV	13 162
Total	65 810	Total	65 810

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'élaborer un Projet de Territoire pour la Communauté du Perche & Haut Vendômois,
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention de l'Etat au titre du Fonds Vert, au taux le plus élevé,
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention de la Banque des Territoires, au taux le plus élevé,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

Certifié exécutoire
Le Président,
Alain BOURGEOIS



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Novembre 2024

Sur convocation en date du 29 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Guoet	La Fontenelle	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvolle	

Etaient absents : Monique Soria, Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Joël Verdier, Didier Duchesne, Carole Barrault, Carole Edy, Patrick Lahoreau, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Carole Edy à Patrice Couty, Pierre Solon à Aurélien Lemoine, Alain Brunet à Sibylle De Beaudignies, Katia Touzet à Dominique Brunet.

Nombre de membres :

En exercice : 41
Pour : 31

Présents : 27
Contre : 0

Pouvoirs : 4
Abstention : 0

Votants : 31

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Médiathèque L'Autre Monde à Droué
Organisation de la « Soirée Perchée »

OBJET : Médiathèque L'Autre Monde à Droué
Organisation de la « Soirée Perchée »

Le Président présente aux membres du conseil communautaire le projet d'organisation par la Médiathèque L'Autre Monde d'un nouvel événement le dimanche 24 août 2025 à Droué dénommé « la Soirée Perchée », qui se tiendra sur le site de l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Cette manifestation équivaldra à l'événement « Bol d'R » organisé chaque année à Fréteval et inclura un pique-nique participatif, un food-truck, une buvette, une ambiance musicale et déambulatoire et une séance de cinéma en plein air.

Le coût de l'organisation est estimé à 3 700 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'organiser la « Soirée Perchée » en 2025 sur le site de l'Espace Socio-Culturel à Droué
- **AUTORISE** le Président à signer les devis relatifs à l'organisation de cette manifestation ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Trassard', written over a horizontal line.